

Actualité

Les **discussions sur la réforme des retraites** débutent ce jour avec le gouvernement, qui refuse de revenir sur le départ à 64 ans prétextant un déficit de 15 milliards en 2030. **La CGT porte plusieurs alternatives**, dont la taxe des dividendes, ou l'égalité salariale, et exige un **référéndum sur l'abrogation de la réforme**.

Les **menaces du patronat** sont inacceptables et des **mesures contre l'exil fiscal** sont nécessaires.

Concernant EDF, les **bénéfices de 2024 atteignent 11,4 milliards d'euros**, grâce au travail des salariés.

Ayant pourtant cette vision des résultats, la direction n'a pas été au-delà de 1,9% d'augmentation salariale pour 2025. **La CGT revendique des Mesures Salariales supplémentaires pour atteindre 2,3%**.

A la veille des négociations de branche sur la **Grille salariale des IEG**, la CGT exige que celle-ci soit **indexée sur l'inflation**, sa revalorisation avec le **GF1 au niveau du SMIC CGT (2000€ brut)**, la garantie du **doublement de son salaire** sur une carrière et la réévaluation de **plus 9% pour les indemnités d'astreinte**.



Les Orientations Stratégiques d'EDF 2025-2027



Les **élus CGT ont mis en avant les incertitudes** planant sur le financement du Nouveau Nucléaire, l'avenir des concessions hydrauliques, la régulation des prix de l'électricité et la consommation électrique. A la vue de ces dernières, la CGT a qualifié ces orientations « **d'incantations stratégiques** ». La CGT a insisté sur **l'urgence de sortir du marché** et de revenir à un **véritable Service Public** avec un **juste prix** de l'électricité.

La CGT a dénoncé les contreparties néolibérales envisagées pour le Nouveau Nucléaire et l'Hydraulique et pouvant impacter l'intégrité d'EDF, ainsi que l'absence de budget pour améliorer les conditions de travail, de santé, de sécurité et de logements. Les élus CGT ont demandé à l'entreprise de chiffrer le coût total de l'ARENH, arrivant à son terme en 2025. **Selon les experts, l'ARENH représentent près de la moitié de la dette d'EDF, soit 20 à 30 Mds€**. Il est urgent de faire un bilan et de demander des comptes à l'État !

Les agents ont toujours consenti les efforts nécessaires, alors que **l'endettement d'EDF résulte** uniquement de la **spéculation du marché**, des **pertes réalisées à l'étranger** par les directions et de la **captation de dividendes par l'État**. Cet argent **aurait dû servir aux investissements** et à la **reconnaissance du travail**.

Enfin, **nous avons insisté sur l'importance de réinternaliser les activités et de développer des écoles de métiers** pour garantir des emplois qualifiés et opérationnels rapidement. Pour la CGT, **la première des ambitions doit être de sortir du marché et de revenir à un Service Public fort**.

Avis défavorable de la CGT 🗑️



Nouveau Recueil de Prescriptions au Personnel et son intégration dans les règlements intérieurs



Ce Recueil de Prescriptions au Personnel (RPP) précise les responsabilités de chaque acteur et les règles fondamentales de sécurité à respecter pour toute activité (intervention de maintenance ou d'exploitation).

La CGT n'est pas opposée à un RPP unique et a apprécié l'engagement de la direction à prendre en compte plusieurs de ses remarques. Pour autant, il **reste de nombreux points posant question** avec, notamment, l'intégration des règles vitales auxquelles de trop nombreuses dérogations sont faites sur les installations.

De plus, la CGT a dénoncé la **volonté de la direction d'intégrer ce nouveau RPP aux règlements intérieurs** des établissements, **dans le seul but de sacraliser ses capacités disciplinaires**.

En responsabilité, les élus CGT ont voté contre le nouveau RPP et concernant l'intégration dans les règlements intérieurs (RI), prérogative relevant de chaque établissement, une résolution précisant que le CSE Central n'est pas compétent et donc incapable d'émettre un avis sur ce point a été votée à l'unanimité. **Seuls les CSE d'établissement doivent être consultés sur les RI, avec avis transmis à l'inspection du travail**.

Avis défavorable de la CGT 🗑️

Prochains rendez-vous :

19 mars 2025 – CSEC

26 mars 2025 – CSSCTC

Tel que le prévoit la loi lors du passage au CSE Central des Orientations Stratégiques d'entreprise, les élus ont la possibilité de proposer des Orientations Stratégiques Alternatives à destination du Conseil d'Administration (CA).

Ce dernier doit ensuite fournir au CSEC sa réponse, à laquelle le CSEC aura aussi un droit de réponse, renvoyée au CA.

La CGT a activement travaillé à l'élaboration des Orientations Stratégiques Alternatives du CSE Central, ayant été votées à l'unanimité ce 27 février.

Pour que ce vote soit unanime, la CGT déplore qu'il ait fallu retirer, des Orientations Stratégiques Alternatives du CSE Central, la revendication sur la sortie du marché.

La CGT a demandé le passage d'une résolution actant que le CSEC porte la sortie du marché et qui, en séance, a été votée majoritairement par les élus de la CGT, de la CFDT et de FO.

CONSULTEZ LE

SITE DE LA FNME CGT

